



Infosite

n° 7 - 2014

Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf-sur-Charente

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire NATURA 2000 n°FR5400410 - Juillet 2014

Editorial

La contractualisation sur le site Natura 2000 est enfin effective ! Un premier Contrat Natura 2000 va en effet voir le jour ! Les travaux de restauration des pelouses qu'il prévoit doivent débiter au premier trimestre 2015. Les propriétaires nous expliquent dans cette septième édition de l'InfoSite, notre bulletin de liaison annuel, les raisons de leur engagement.

L'année 2013 a aussi vu la poursuite et l'aboutissement des discussions entre le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) et la commune de Châteauneuf-sur-Charente pour la gestion du coteau de la « Font qui Pisse ». Retour sur les discussions de ces derniers mois.

Cet InfoSite vous présentera également d'autres actions phares menées lors de cette année d'animation. S'il ne liste pas de manière exhaustive tous les projets qui ont été conduits jusque-là, il met l'accent sur les nombreux acteurs qui œuvrent ensemble à préserver les richesses naturelles des Chaumes Boissières.

Souhaitons que les témoignages de cette édition confortent les personnes désirant s'impliquer dans la démarche Natura 2000 dans le but de concourir, ensemble, aux objectifs de cet ambitieux réseau !



Le site Natura 2000 s'étend sur un vaste plateau calcaire dominant la rive gauche de la Charente. Il se compose d'un vaste massif boisé (chênaie verte) entrecoupé de clairières (les chaumes) et de coteaux escarpés (coteau de Châteauneuf-sur-Charente).

620 hectares

4 communes concernées : Angeac-Charente, Bouteville, Châteauneuf-sur-Charente, Graves-Saint-Amant

Par **Guillaume Planche**,
Animateur
du site Natura 2000
LPO France



Vous avez dit Natura 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites européens, désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui s'y trouvent.

En France, le réseau Natura 2000 comprend 1 753 sites répartis sur 12,5 % du territoire et 9000 communes.

Natura 2000 cherche à concilier activités humaines et protection des milieux naturels.

Sur ces sites, la France a privilégié une politique contractuelle et volontaire pour la mise en œuvre des actions de gestion prévue dans le Document d'Objectifs (DOCOB).

Tout propriétaire en site Natura 2000 peut ainsi s'engager de manière volontaire dans les deux outils que propose Natura 2000 : la Charte et les Contrats.



Murin de Bechstein



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Quand biodiversité rime ...



LE COTEAU DE LA "FONT QUI PISSE" S'EST TROUVÉ UN GESTIONNAIRE !

CHATEAUNEUF
sur Charente



C'est par la signature d'un bail emphytéotique sur 30 ans que la commune de Châteauneuf-sur-Charente délègue le 4 décembre 2013, la gestion du site de la Font qui Pisse au Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) de Poitou-Charentes. La commune s'était engagée depuis plusieurs années déjà, notamment par la pose de panneaux pédagogiques dans la vallée de Haute Roche. Un partenariat en faveur de la sensibilisation et de la protection à l'environnement que la commune et le CREN entendent bien poursuivre.

Gestionnaire de 23 sites sur le département de la Charente dont une grande partie de pelouses calcicoles, l'antenne Charente du CREN a réuni en février 2014 l'ensemble des partenaires et acteurs de ce site pour présenter les objectifs de préservation.

Des patrimoines à préserver...

"Site classé" au titre de ses paysages, falaises calcaires et abris sous roches, la Font Qui Pisse et le coteau de Fontauray marquent l'entrée Ouest de la ville. Site préhistorique, source et lavoir témoignent encore de l'occupation humaine passée. Même si les usages ont disparu, la qualité paysagère de cet ensemble au caractère pittoresque en fait toujours un site attractif pour les locaux et les usagers.

Des milieux caractéristiques se développent sur le coteau : les pelouses calcaires. Cette végétation rase et méditerranéenne, aussi appelée chaume, est adaptée à de fortes sécheresses et à un sol calcaire affleurant.

En l'absence de toute intervention humaine, on observe cependant une fermeture progressive des pelouses, essentiellement sur les pentes. Des arbres comme le Cornouiller ou le Chêne vert et quelques arbustes d'Aubépine s'installent peu à peu.

Les falaises disparaissent derrière un rideau végétal. Il est donc nécessaire de rendre à ce site ses qualités paysagères d'autrefois et d'en préserver le patrimoine naturel.



Le site de la Font-qui-Pisse est, après le site des Eaux Claires à Puymoyen, le second site régional d'escalade © Olivier Dufrien



Le coteau de Fontauray, un site au enjeux multiples © LPO

Mieux connaître pour mieux protéger...

Avant d'engager toutes actions, le CREN a confié à Charente Nature, la réalisation d'un diagnostic écologique complet du site sur 2014. Ce diagnostic est essentiel puisqu'il permettra au Conservatoire de définir les opérations concrètes à mettre en œuvre pour restaurer les pelouses calcaires, puis valoriser les paysages et vues des falaises.

Un plan d'actions sur 5 ans...

Dans le respect de la réglementation (autorisation de travaux obligatoire en site classé) et des préconisations du Document d'objectifs du site Natura 2000, le CREN définira par la suite un programme de travaux sur 5 ans. Pour la réalisation de son programme d'actions, le Conservatoire bénéficie de financements publics de la Région, du Conseil Général et de l'État au titre de Natura 2000. Un Contrat Natura 2000 permettrait dès 2015 de procéder à du débroussaillage et à des coupes ponctuelles d'arbres.

Un travail de concertation...

La Font qui Pisse est également un site d'escalade. Le CREN et l'ASM (Association Sports Montagne et Escalade, affiliée à la FFME) travaillent ensemble pour que les pratiques d'escalade tiennent compte des exigences écologiques des espèces. Pour présenter l'avancée des actions, le CREN réunira chaque année la commune et ses partenaires.

Sensibilisation au patrimoine naturel...

La meilleure protection de cet espace naturel passe par la connaissance et le respect de chacun. Aussi, ce site a vocation à accueillir des animations grand public ou scolaires, pour une découverte de son patrimoine, comme ce fut le cas le 10 mai 2014 à l'initiative de la LPO, structure animatrice du site Natura 2000.

Mélanie ADAM

Responsable de l'antenne Charente du CREN Poitou-Charentes

... avec démarche partagée

UN RECENSEMENT PARTICIPATIF POUR LES CHEMINS DU MASSIF !

Courant 2013, la LPO a continué le travail qu'avait initié l'opérateur Natura 2000 précédent : le recensement et la cartographie des chemins du massif. L'objectif était d'identifier et de caractériser les chemins actuellement utilisés par les usagers du massif : type de propriété, nature du chemin, carrossabilité, enjeux naturalistes (faune et flore).

Les nombreuses associations d'usagers (Jarnac VTT, Motoclub de Bouteville, Amicale motocycliste castelnovienne) et la LPO en tant que structure animatrice, ont travaillé ensemble sur ce dossier notamment pour la première phase d'identification des chemins utilisés régulièrement. Il s'en est suivi une analyse écologique des abords de chemins : zones de reproduction ou de chasse des chauves-souris, aire de nidification des oiseaux, flore protégée, terriers... Les premiers résultats de ces analyses ont été présentés aux usagers début juillet 2014. Ils vont permettre de faire évoluer la cartographie des voies ouvertes à la circulation publique motorisée annexée à l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) actuellement en vigueur sur les Chaumes Boissières.

En parallèle, la LPO et la communauté de communes de la Région de Châteauneuf sont en train de concevoir des panneaux d'information qui seront installés aux grandes entrées du massif. L'idée est de rappeler la réglementation qui s'applique sur le secteur et de communiquer sur la sensibilité des milieux naturels vis-à-vis des activités humaines.

Ne vous étonnez donc pas d'apercevoir ces nouveaux supports courant 2015 !



Un des nombreux chemins du massif © LPO

UNE SORTIE NATURE RÉUSSIE



La Marguerite à feuilles de graminée se distingue de sa cousine, la Marguerite commune, par ses feuilles allongées et étroites © Charente Nature

A l'occasion de la sortie nature annuelle organisée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, une vingtaine de personnes a pu découvrir ou redécouvrir la faune, la flore et les paysages géologiques du coteau de la "Font qui pisse".

Cette animation a été réalisée par l'association Charente-Nature.

Son objectif ? Sensibiliser le grand public à la richesse des milieux qui les entourent, communiquer sur leur vulnérabilité et présenter les actions entreprises pour les préserver.

Au cours de la promenade, l'attention des participants s'est portée sur différentes espèces d'orchidées peuplant le coteau (Orchis mouche, Orchis pyramidal...), mais pas exclusivement ! Le coteau accueille également une quinzaine de plantes remarquables, dont la Sabline des Chaumes, protégée au niveau national. On y découvre aussi sept autres plantes faisant l'objet d'une protection au niveau régional, comme la Marguerite à feuilles de graminée. Ces milieux aux affinités méridionales recèlent également une très grande richesse en insectes : certains ont alors pu s'adonner à la détermination des papillons. Après la visite de la "grotte préhistorique", arrivé sur le faite du coteau, le groupe a pu admirer le vol d'un Milan noir au milieu d'un ballet de martinets.

Une dernière découverte allait clore cette matinée : une chauve-souris s'est laissée apercevoir dans une ancienne carrière qui lui sert de gîte !

Vous avez apprécié cette sortie ?

Au contraire vous n'étiez pas disponible ? Manifestez-vous auprès de l'animateur du site, il vous communiquera la date de la prochaine animation !



Une vingtaine de participants ont répondu présents à l'invitation de Charente Nature et de la LPO ce samedi 10 mai 2014 © LPO

LES ÉLÈVES DE BONNEUIL À L'ÉCOLE DE LA NATURE !



Les élèves des écoles aux alentours sensibilisés à leur patrimoine naturel © Charente Nature

Après les collégiens de Châteauneuf en 2012, ce sont les 20 élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école de Bonneuil qui ont pu découvrir le massif des Chaumes Boissières au travers d'activités nature en octobre 2013. Après un tour d'observation et d'identification par la couleur et l'odeur les différentes plantes présentes sur les zones de pelouses, les enfants ont attrapé et observé les insectes (zygènes, papillons, mante religieuse...) avant de leur rendre leur liberté.

Au programme également de cette journée de découverte, un temps pour réaliser des moulages d'empreintes des mammifères présents dans le secteur : chevreuil, blaireau, renard...

Après cette approche "milieux" et "espèces", l'animateur de Charente Nature a sensibilisé les écoliers aux inter-relations qui lient ces espèces. Ainsi chaque enfant est devenu une plante ou un animal des Chaumes et ils ont tissé une toile de vie pour illustrer les fragiles équilibres de la nature.

Une autre classe pourra bénéficier d'une intervention scolaire en 2015. Avis aux écoles intéressées !

ENTRETIEN AVEC...

... **Claudine DUDOGNON** qui est viticultrice à Lignières-Sonneville et propriétaire de 3,5 ha dans le massif des Chaumes Boissières. En 2014, elle a décidé de s'impliquer dans la démarche Natura 2000 par le biais d'un Contrat Natura 2000.

Concrètement, en quoi consiste votre engagement ?

Jusqu'à cette sollicitation de l'animateur Natura 2000, nous n'avions pour ainsi dire pas l'habitude de fréquenter ces 3,5 ha de boisement que j'ai hérité de mes parents. Lorsque nous nous sommes rencontrés sur place, nous avons redécouvert nos parcelles sous un autre angle : celui de la biodiversité. Guillaume PLANCHE nous a informés que des milieux rares et très intéressants (les pelouses calcaires) étaient présents chez nous mais que les chênes les faisaient disparaître peu à peu sous leurs ombrages. La mesure qu'il a proposé (un Contrat Natura 2000) vise à rouvrir ces milieux en coupant les chênes et en débroussaillant les buissons.

Pourquoi avez-vous décidé de vous engager ?

Les Contrats Natura 2000 consistent en une action concrète dans laquelle chaque propriétaire peut s'engager.

Au-delà de leur gain environnemental indéniable, c'est leur dimension sociale qui nous a séduits. Face au peu de disponibilités que nous laisse notre activité, nous avons en effet décidé de confier cette intervention à un chantier d'insertion local. Leur prestation nous sera intégralement remboursée par le Contrat Natura 2000 une fois le chantier réalisé et la facture acquittée.

Comment va se dérouler cette intervention ?

Le Contrat Natura 2000 projette des interventions réparties sur 5 ans qui vont se réaliser en deux temps. Une première phase de restauration des pelouses va avoir lieu en 2015, en hiver puis à l'automne pour impacter le moins possible la faune et la flore lorsqu'ils se reproduisent au printemps. Une fois les pelouses dégagées des arbres et des arbustes, il faudra alors les entretenir par un débroussaillage tous les deux ans à l'automne.

Conseillerez-vous ces mesures à d'autres propriétaires ?

L'animateur Natura 2000 nous a indiqué que nous étions des pionniers sur ce site Natura 2000 ! Les premiers à s'engager dans un Contrat alors que sur d'autres sites Natura 2000 voisins, de bonnes dynamiques de contractualisation se sont initiées. Il constate une méfiance de certains propriétaires locaux vis-à-vis de Natura 2000 sur le massif même si elle s'amenuise au fil des années. A l'image de notre témoignage dans cette lettre d'information, notre engagement revêt un certain caractère pédagogique puisqu'il permet de montrer à chacun que Natura 2000 ne doit pas être vécu comme une contrainte mais plutôt comme une aubaine pour notre massif !

QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ? Avoir plus d'informations sur les Chartes et les Contrats Natura 2000 à votre disposition ? Vous avez des questions et besoins de conseils ?

Contactez Guillaume PLANCHE

LPO France

06 71 13 48 71

guillaume.planche@lpo.fr



les pelouses calcaires soumises à la fermeture du milieu © LPO

LES PELOUSES CALCAIRES, DES MILIEUX RARES ET MENACÉS

Ces formations végétales rases composées essentiellement de plantes herbacées évoluent sur des sols calcaires, secs et pauvres en éléments nutritifs. Issues pour la plupart d'une déforestation ancienne suivie d'une exploitation en pâturage, elles sont aujourd'hui en nette régression partout en Europe du fait de la déprise agricole.

Sans pâturage, les buissons et arbustes apparaissent ;

le milieu se referme et évolue naturellement vers un fourré puis un boisement. L'intervention humaine (pâturage, débroussaillage) est donc une condition nécessaire à un entretien durable de ces milieux qui possèdent une haute valeur patrimoniale et ce à plusieurs titres :

- floristique : pourvus d'espèces à affinités méridionales formant une flore originale et spécialisée,
- faunistique : riches en insectes, en particulier en papillons et criquets,
- paysagère : visibles de très loin, les pelouses constituent un élément paysager important,
- historique et géographique : témoins des méthodes d'exploitations agricoles traditionnelles ayant façonné certains de nos paysages,
- médiatique : composés de certaines espèces telles que les orchidées qui font l'objet d'un engouement tout particulier.



Les pelouses d'Angeac-Charente © LPO



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Directeur de publication : Yves Vérillac

Coordination - conception : Guillaume PLANCHE / LPO 2014

Réalisation, maquette : A. Barreau / F. Ratelet - Service Editions LPO © 2014 - ED1407003FR

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf-sur-Charente", sous l'autorité du Préfet de Charente.